Cas Clinique N°3

Traitement du myélome multiple du sujet jeune non éligible à la greffe

R.El Fatmi, N. Ben Abdeljelil, L.Torjemane, L.Ben Khélifa, D.Belloumi, A.Lakhal, S.Ladeb, T.Ben Othman

Centre National de Greffe de Moelle Osseuse de Tunis

Anamnèse

- Patient BS âgé de 55 ans
- Tabagique à 60 paquets- année sevré depuis 1 an
- Diabétique connu depuis 5 ans sous antidiabétiques oraux et coronarien porteur d'un stent sous traitement antiagrégant depuis 1an.

Diagnostic et traitement

- Patient suivi depuis 4 mois pour myélome multiple à IgG kappa, stade IIIA symptomatique par les lésions osseuses et l'hypercalcémie.

- Pronostic: score ISS à 3 (B2µglobuline à 7µg/ml et albumine à 31g/L) et score RISS à 3 (ISS : 3, LDH élevée et caryotype normal).

- Il a été traité selon le protocole Tunisien du myélome multiple du sujet jeune par 3 cycles dexa-thalidomide.
- Obtention d'une réponse partielle après induction , il a été proposé pour autogreffe de cellules souches périphériques.

Evolution

- Dans le cadre du bilan pré-greffe, les sérologies virales (HVB, HVC et HIV) étaient négatives et l'échographie cardiaque a montré une FEVG limite à 52%.

- Le score de comorbidité pré-greffe (HSCT-CI) était calculé à 3 (diabétique : 1, coronarien porteur d'un stent : 2) s'associant à un risque de mortalité de 40% et l'autogreffe a été récusée.

Question

- Patient de 55 ans présentant un myélome multiple à haut risque (RISS à3) non éligible à la greffe.
- Critères d'inéligibilité à la greffe et traitement optimal du myélome multiple du sujet jeune non éligible à la greffe.